

Compte rendu réunion de rentrée des associations le 21 septembre 2017

Présents : Associations Comité des Fêtes, REVE, Tennis Club, Bibliothèque, L'Assos, Loisir Culturels et Sportifs, Familles Rurales, TEELGO

Elus : Patricia Vaz, Michelle Personelli, Martine Potié, Bruno Tufféry

Personnel communal : Sophie Valla

Un point est fait pour introduire la réunion sur le foyer Maurice Fost, les travaux devraient s'achever mi-décembre. Une visite des lieux est prévue avec les associations pour leur présenter les aménagements dont chacun pourra tant que possible profiter.

Monsieur le Maire précise que malgré les baisses des dotations de l'Etat, les associations ne seront pas impactées dans la mesure du possible jusqu'à la fin du mandat.

Madame Vaz présente la charte de la vie associative de Vénéjan qui énonce les principes d'organisations et de relation avec la municipalité : prêt des salles, clés, matériels, conventions...

Les actions municipales sont présentées :

- Le Téléthon aura lieu le 9 décembre 2017 (Samedi), une action avec les 3 communes voisines est souhaitée comme un relais vélo par exemple.

Les associations voulant s'associer à cet engagement solidaire sont les bienvenues.

- La Maison de Noël : prévu sur le temps NAP, les dates ont dû changer avec comme préconisation les 2 mercredis avant Noël donc le 13 et le 20 décembre 2017. Pour information, le marché de Noël de l'école se tiendra le 21 décembre.

La bibliothèque organise déjà comme tous les ans, la lettre au Père Noël avec un goûter le 13 décembre dans leur local.

Il est demandé aux associations désireuses de s'impliquer de se faire connaître au plus tard à la rentrée des vacances de la Toussaint.

- Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population le 5 janvier 2017 au foyer Maurice Fost si possible.

Suite à cette présentation, la parole est donnée aux associations :

- **L'Assos**, nouvellement créé devient l'organisatrice de la BODEGA en remplacement de l'ASV.

Monsieur le Maire souligne les efforts fournis lors de l'édition 2017 qui ont permis aux Vénéjanais de revenir. Pour 2018, la Bodega aura lieu le 23 juin.

- **REVE**, maintien ses activités et ses actions solidaires envers les Vénéjanais. Une collecte de plantes le 21 octobre en faveur des sinistrés de l'incendie du 1^{er} août est programmée. De plus, l'association soutient l'initiative « Voisins Vigilants » engagée par la commune.
- **Le Comité des Fêtes**, poursuit « le café associatif » chaque samedi matin au relais du lavoir, le soutien à REVE pour la collecte de plantes du 21 octobre. L'association organise le 14 juillet et un vide grenier au profit de l'UNICEF. Des concerts et du théâtre seront aussi programmés en 2018.
Le Comité des Fêtes loue du matériel, un barnum se rajoute au matériel disponible (ancien barnum municipal).
- **TEELGO**, organisera son concours de soupe en 2018 si le Foyer Maurice Fost est de nouveau opérationnel. Les rencontres chorales du mois de mai et le concert rock seront maintenus les dates sont à déterminer. Une marche sera proposée à l'école.
- **Familles Rurales**, maintien son vide grenier annuel le 8 mai. L'association qui propose de nombreuses activités dans différentes salles avec différents professeurs souhaitent obtenir une clé de chaque salle pour chaque professeur et un accès plus facile à son conteneur de stockage.
Madame Vaz précise qu'il n'y a plus que quelques mois avant de pouvoir reprendre possession du Foyer Maurice Fost en attendant, les élus se rendent disponibles dans la mesure du raisonnable pour accéder au conteneur de stockage, pour les clés celle de l'école ne peuvent pas être refaites pour les associations, pour les autres salles chaque clé donnée devra être restituée à la fin de l'année.
L'association Familles Rurales soulèvent un point important dans l'organisation de la vie des associations en générale, le manque de bénévoles et notamment de personnes impliquées dans la sphère dirigeante. Madame Lienart de Loisirs Culturels et Sportifs se fait l'écho de ce problème.
- **Le Tennis Club**, engagé dans les inter villages le samedi après-midi, les cours collectifs pour enfants et adultes ont repris. La question du mur démolie en juin 2017 est posée, Monsieur le Maire explique qu'il faudra attendre le budget 2018 pour savoir si la reconstruction peut être lancée. Le local tennis libéré par la Boule Vénéjanaise a besoin d'une prise de courant et de lumière. De plus, l'éclairage du terrain ne fonctionne plus, il est demandé qu'il soit réactivé pour les entraînements en soirée.
- **La Bibliothèque**, les permanences sont le lundi et le mercredi de 16h30 à 18h.

À partir du 2 octobre reprennent les lectures avec l'école, une fois par mois.

Le 13 décembre un atelier avec gouter sur la lettre au père Noël est programmé. Le thème de l'école étant le papier une exposition prêtée par la DLL est réservée l'aide de la Mairie pour le transport est sollicité. Un concours d'automne est déjà lancé sur les droits du lecteur pour répondre, il est demandé une boîte aux lettres sur la porte de la bibliothèque (déjà installée) et que le panneau d'affichage de l'école soit protégé.

- **Loisirs Culturels et Sportifs**, Madame Lienart évoque tout d'abord une forte baisse des adhérents cette année, est ce dû au lieu des cours (le centre aéré), elle espère